

FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6^{ème} DANS UN COLLÈGE PUBLIC ⁽¹⁾ – Volet 1

Année scolaire **2023/2024**

ÉLÈVE			
Nom :		Nom d'usage :	
Prénom(s) :			
Sexe : <input type="radio"/> M <input type="radio"/> F	Né(e) le :	Lieu de naissance :	
Niveau :			
Langue(s) vivante(s) étudiée(s) à l'école élémentaire ^(*) :			
École :			
Adresse(s) actuelle(s) de l'élève :			
<p>L'affectation d'un élève dans un collège public s'appuie sur la connaissance de son collège de secteur. Celui-ci est déterminé à partir d'une seule adresse de résidence.</p> <p>Veuillez noter l'adresse à prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si votre enfant a plusieurs adresses (exemple : garde alternée), - ou si un déménagement est envisagé. 			



RESPONSABLES			
<input type="radio"/> Représentant légal		<input type="radio"/> Personne en charge de l'élève	
		Lien avec l'élève ⁽²⁾ :	
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :	
Courriel :		Date et signature :	
<input type="radio"/> Représentant légal		<input type="radio"/> Personne en charge de l'élève	
		Lien avec l'élève ⁽²⁾ :	
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :	
Courriel :		Date et signature :	
<input type="radio"/> Représentant légal		<input type="radio"/> Personne en charge de l'élève	
		Lien avec l'élève ⁽²⁾ :	
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :	
Courriel :		Date et signature :	

⁽¹⁾ Ne présage pas d'une décision de passage en 6ème.

⁽²⁾ Liste des liens avec l'élève possibles : Mère, Père, Ascendant, Fratrie, Autre membre de la famille, Tuteur, Aide sociale à l'enfance, Educateur, Assistant familial, Autre lien

^(*) A renseigner obligatoirement par les responsables pour la prise en compte de la demande.

Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6^{ème} DANS UN COLLÈGE PUBLIC (1) - Volet 2

Année scolaire 2023-2024

A - Élève	
Nom de famille :	Nom d'usage :
Prénom(s) :	Niveau ou cycle :
Sexe : <input type="radio"/> M <input type="radio"/> F	Né(e) le :
Lieu de naissance :	
École :	
Adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire :	

CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE

B - Collèges publics de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire (2)	
<i>Indiquer vos préférences (ex : en 1, le collège de secteur souhaité en priorité) et s'il y a lieu une situation de handicap ou médicales particulière</i>	
1 - _____ <input type="checkbox"/> Prise en charge importante	<input type="checkbox"/> Situation de handicap
2 - _____ à proximité de l'établissement	
Joindre les justificatifs en cas de situation de handicap ou médicale particulières	

C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?	
<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	

D - Formation demandée pour la classe de 6ème ?	
<i>Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6ème (à l'échelle du département)</i>	
Formation :	

E - Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6ème ?	
<i>Se reporter à l'annexe avec la liste des langues vivantes enseignées en classe de 6ème (à l'échelle du département)</i>	
Langue vivante (<i>obligatoire</i>) :	Langue vivante (<i>facultative</i> *) :
* A préciser si vous envisagez pour votre enfant l'apprentissage d'une 2ème langue vivante en classe de 6ème	

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur	
Nom du collège public : _____	
Commune : _____	

Motif(s) de la demande de dérogation :	
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS) <input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé <input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux <input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier (section internationale ou classe à horaires aménagés) <input type="checkbox"/> Section sportive <input type="checkbox"/> Convenances personnelles	

G - Orientation vers les enseignements adaptés (EGPA) ?	
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés* ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
*SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté ou EREA : établissement régional d'enseignement adapté	
<i>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.</i>	

H - Orientation vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?	
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH* ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
*MDPH : maison départementale des personnes handicapées	
<i>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.</i>	

I - Signature des responsables de l'élève		
<i>Attention : la signature de l'ensemble des représentants légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA</i>		
Noms prénoms	Signatures	Date

Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

(1) Ne présage pas d'une décision de passage en classe de 6ème

(2) Le collège de secteur est celui du secteur géographique correspondant à l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire